



## Liminaire de la CGT au CTSD 2<sup>nd</sup> degré du 26/03/2021

Dans un discours récent, Jean-Michel Blanquer déclarait que les écoles étaient les lieux qui fermentaient en dernier en cas de confinement et que c'était aujourd'hui « la priorité absolue » du gouvernement. A la CGT, nous nous demandons s'il s'agissait d'une plaisanterie de mauvais goût ou si cette phrase était destinée à tous les établissements de France sauf ceux de Seine-Saint-Denis.

Difficile en effet de penser autrement lorsque l'on voit à quel point notre département est mal traité, notamment en matière de postes et de DHG. Après des décennies de baisses des postes et de baisse des moyens, nous atteignons en 2021 des sommets (ou des abysses plutôt) d'indigence en termes de dotation. Cette DHG est si insuffisante et inacceptable qu'on se demande à quoi pensait le Ministère en l'allouant aux académies. On en viendrait presque à se demander si une telle pénurie de moyens ne vise pas à diviser les équipes en les mettant face à des dilemmes inacceptables : supprimer des cours pour les élèves en situations de handicap ou supprimer les demi-groupes en langues. Fermer l'option Latin ou arrêter le soutien aux élèves allophones. Ce n'est pas une menace que notre organisation syndicale adresse à la DSDEN mais un avertissement : confrontés à ces choix inacceptables sur le terrain, les personnels travaillent désormais avec l'impression profonde d'une fracture avec la hiérarchie. Le bien-être des élèves et leur accès à un service public d'éducation de qualité semble passer après de vétilleuses et obscures nécessités budgétaires. On parlait autrefois d'une « République des professeurs », lui a malheureusement succédé une « République de comptables ».

Les équipes se sentent donc de plus en plus isolées, sentiment encore renforcé par une crise sanitaire gérée dans l'urgence, sans véritable plan, avec un protocole aussi léger que fluctuant et qui laisse les collègues dans des situations allant de l'inconfortable à l'insurmontable. Face à cela, c'est la cohésion des personnels sur le terrain qui permet de porter à bout de bras un système d'éducation exsangue et attaqué de toutes parts. Cette cohésion et cette stabilité des personnels actuels aurait pu être récompensée, il n'en sera rien et ce n'est pas la prime de fidélisation qui y changera quoi que ce soit. A ce sujet d'ailleurs, la CGT éducatrice continue

de dénoncer comme inacceptable l'exclusion de la prime pour les interruptions de carrière de plus de 4 mois. Si l'administration ne va pas jusqu'à infliger des amendes aux femmes dites « infidèles » comme XIXème siècle, elle est à peine plus rétrograde lorsqu'elle leur fait porter le poids d'une prétendue infidélité. En effet, combien de femmes devront s'arrêter plus de 4 mois pour une grossesse compliquée ? Combien de femmes seront donc injustement privées de cette prime ? Combien de malades aussi ? A ce sujet, nous nous demandons comment l'administration agira lorsqu'il faudra annoncer à un collègue qui, après 4 ans et demi de bons et loyaux services, doit partir en congé longue maladie pour survivre à une sclérose ou un cancer qu'il ou elle n'aura pas le droit à la prime. C'est votre faute, il ne fallait pas avoir une maladie grave, tant pis pour vous, il fallait que votre grossesse se passe sans complication. Est-ce vraiment le message que l'administration souhaite envoyer aux personnels ? La CGT éducation demande donc au rectorat et à la direction académique de revoir leur copie pour ne pas pénaliser les personnels les plus fragiles et pour cesser de « donner moins à ceux qui ont moins ».

L'administration ne fait guère preuve de plus d'empathie pour ses personnels lorsqu'elle organise la valse des contractuels qui sont les premières victimes de cette DHG indigente. Si le nombre de mesures de cartes scolaires laisse croire qu'on ferme « seulement » une trentaine de postes, ce sont en réalité des dizaines et des dizaines de personnels sous-considérés, sous-formés, sous-payés dont on sacrifie les postes et qu'on traite sans le moindre ménagement comme la « variable d'ajustement » du département, sans guère d'accompagnement. Comme si ceux-ci étaient des « variables », des nombres et des numéros et non des êtres humains. La CGT éducation continue à revendiquer la titularisation de ces personnels afin d'obtenir leur pérennisation sur des postes qu'ils occupent parfois depuis plusieurs années.

Ces demandes et ces critiques sont le reflet de la situation critique dans laquelle se trouve notre département. Aussi, à rebours d'une diminution des moyens financiers et humains, nous continuons à réclamer un plan d'urgence pour l'éducation en Seine-Saint-Denis, seul moyen de donner une chance à beaucoup de nos élèves. Nous espérons que la Direction Académique saura porter avec nous cette revendication aux plus hauts niveaux de l'Etat.